



Le budget primitif 2024

Note de présentation synthétique

Conseil Municipal
Jeudi 4 avril 2024



La notion de budget primitif

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle annuel budgétaire de la collectivité et est transmis dans les 15 jours qui suivent son approbation au représentant de l'Etat.

Le budget est à la fois:

- un acte d'autorisation donné à l'ordonnateur, valant pour une année civile, en dépenses et en recettes,
- un acte de prévision avec un équilibre obligatoire des dépenses et des recettes par section.



L'équilibre général 2024

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 11.6 M€

Le budget d'investissement s'équilibre à 7.9 M€

Le budget 2024 et son élaboration ont été marqués par les éléments suivants:

- Le contexte économique, et l'inflation en décline mais toujours haute qui se constate sur tous les postes de dépenses courantes.
- L'effort de maîtrise des dépenses de personnel avec la hausse du point d'indice en année pleine, la revalorisation de 5 points indiciaires de toutes les grilles et la hausse des charges.
- Le maintien de la subvention de fonctionnement versée au CCAS à son niveau de 2023.
- Les dispositions prises pour contenir les dépenses de fonctionnement.
- La poursuite du programme pluriannuel d'investissement afin de répondre au mieux aux besoins des giérois.
- La mobilisation des subventions auprès des financeurs dès que possible.



Synthèse des propositions budgétaires

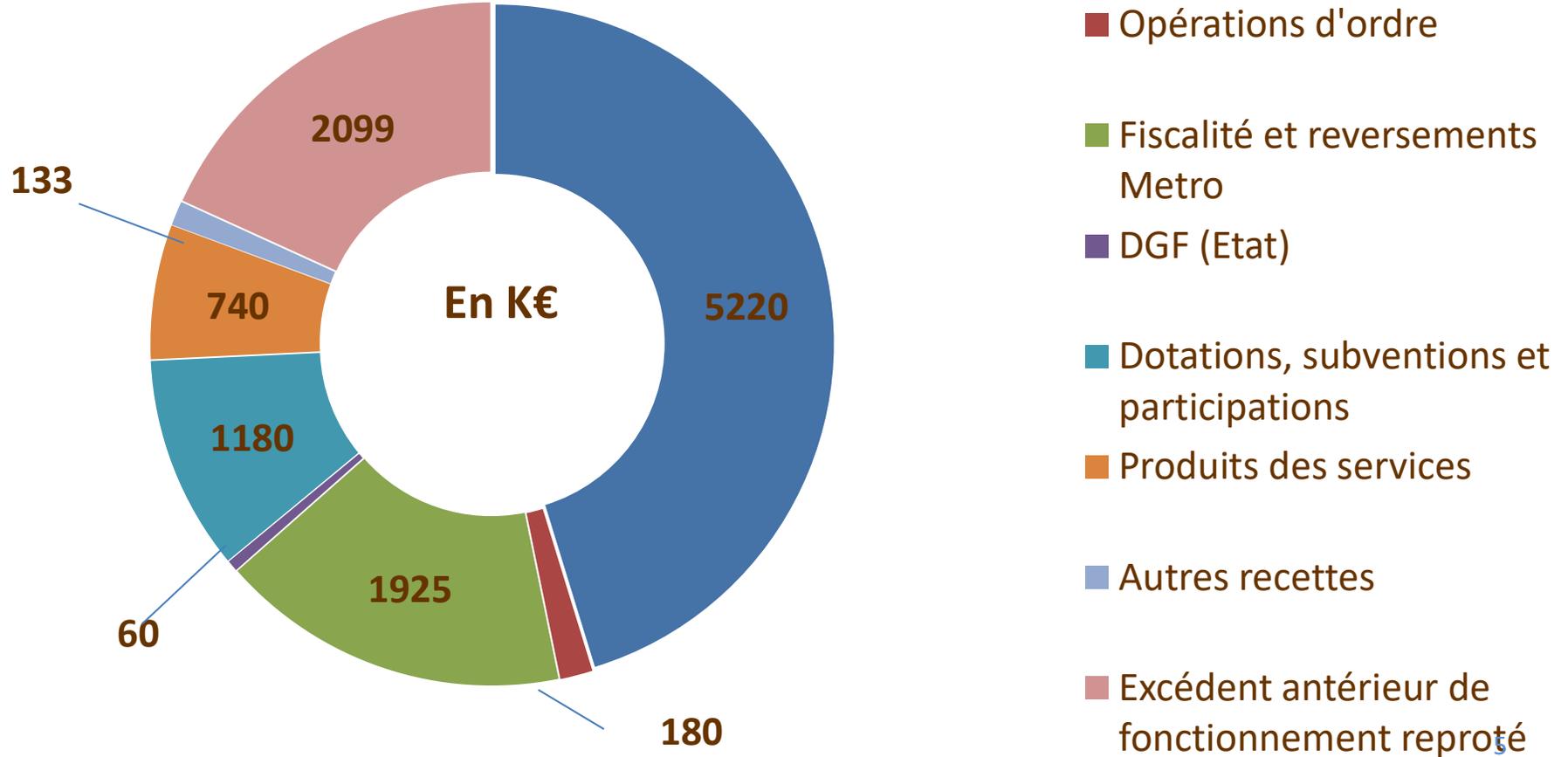
Charges courantes de fonctionnement

Chapitre	Total prévu 2023 (BP + DM) – M14	Inscription BP 2024 – M 57	Facteurs explicatifs de l'évolution
011 Charges générales	2 557 137 €	2 459 000 €	✓ Prise en compte de l'augmentation des coûts tout en priorisant les efforts de gestion et la sobriété.
012 Dépenses de Personnel	4 549 906 €	4 550 000 €	✓ Maîtrise de la masse salariale tout en intégrant sa croissance naturelle (glissement vieillesse technicité), l'évolution de son organisation et les effets en année pleine des revalorisations de la rémunération des agents publics.
65 Autres charges	1 288 200 €	1 286 000 €	✓ Evolution des contributions obligatoires, transformation de contrat de maintenance informatiques en « nuage » pour bénéficier du FCTVA de fonctionnement sur ces dépenses. 4



Structure et évolution des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement semblent en diminution de 9.4 % par rapport au budget 2023 (BP+DM) en raison du transfert en investissement d'une partie des excédents antérieurs reportés. En neutralisant les résultats, les recettes progressent de 1.68 %.





Impôts et taxes: 7 300 k€

Les recettes prévisionnelles du chapitre « impôts et taxes » s'élèvent à 7 300 k€. Elles représentent 62.43 % des recettes de fonctionnement.

Elles se composent de:

- la **fiscalité directe** (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Le budget 2024 ne prévoit pas d'augmentation des taux. Seules les bases ont été revalorisées de 3.9 % par l'Etat,
- la **fiscalité reversée** par la Métropole (attribution de compensation et DSC),
- d'autres taxes ou **fiscalité indirecte** (droit de place, taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité).



Les ajustements intervenus depuis le débat d'orientation budgétaire

Chapitre budgétaire	Evolution par rapport au DOB	Facteurs explicatifs
002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté	Au total un résultat cumulé de 2 099 588 € soit 84 138 € de plus qu'au moment du DOB	Correction d'enregistrement d'un recette 2023 enregistrée par erreur en trésorerie sur l'exercice 2024.
023 (dépenses et recettes) Virement à la section d'investissement	Augmentation de 84 k €	Crédits ajustés en fonction de l'augmentation du résultat de fonctionnement corrigé.
20 (investissement immobilisations incorporelles)	Augmentation de 84 k€ au chapitre 20	Crédits insuffisants.



Les investissements 2024 à Gières

- Au total, la section budgétaire d'investissement s'équilibre à **7.9 Mns €** en dépenses et en recettes

Ventilation des dépenses		Ventilation des recettes	
Projets	4 472 k€	Virement de la section fonctionnement	2 703 k€
Fonds de concours	413 k€	Réserves d'investissement	2 023 k€
Restes à réaliser	1 391 k€	Emprunt d'équilibre	1 000 k€
Maintenance	540 k€	Produit des cessions	425 k€
Remboursement du capital	180 k€	Dotation aux amortissements	550 k€
Matériels et logiciels informatiques	58 k€	Dette récupérable	94 k€
Déficit d'investissement 2023	633 k€	FCTVA	105 k€
Autres	203 k€	Subventions certaines	950 k€
TOTAL	7 890 k€	TOTAL	7 890 k€



Les principaux investissements 2024

- **Les projets qui se poursuivent en 2024**
 - Construction d'une école maternelle au Clos d'Espiès et adaptation du restaurant (900 k€).
 - Construction du restaurant scolaire (1 305 k€).
 - Travaux de rénovation thermique du grand bâtiment de l'école René Cassin (845 k€).
- **Les projets qui connaîtront un début de réalisation en 2024**
 - Construction de la nouvelle crèche de l'Oiseau bleu (922 k€)
 - Rénovation des éclairages publics (500 k€)



Précisions concernant la maquette budgétaire et le tableau des grands équilibres

En 2023, la collectivité a voté son budget en nomenclature M14. En 2024 ce vote s'effectue en nomenclature M57.

Dans la transposition des comptes et des chapitres, certaines dépenses relevant du chapitre 67 en M14 basculent au chapitre 65 en M57. De même, certaines dépenses relevant d'une inscription sur un compte existant uniquement en M14 au chapitre 012 n'apparaissent pas en M57. Il en va également ainsi pour les chapitres des dépenses imprévues (en fonctionnement et en investissement) en M14, qui ne fonctionnent pas de la même façon en M57 et n'apparaissent donc pas dans la colonne « pour mémoire budget précédent » de la maquette budgétaire.

Dans la maquette budgétaire, la colonne « pour mémoire budget précédent » et les colonnes budget 2024 sont présentées en M57. En revanche, dans le tableau des grands équilibres, les colonnes 2021 à 2023 sont présentées en M14. Seule la colonne 2024 est présentée en M57.

Grands équilibres 2024

Section de fonctionnement

		2 021	2 022	2023 BP +DM	BP 2024
D E P E N S E S	Charges à caractère général	2 358 000	2 482 500	2 557 137	2 459 000,00
	Charges de personnel	4 300 000	4 460 000	4 549 906	4 550 000,21
	Atténuation de produits	60 000	60 000	60 000	60 000,00
	Autres charges gestion courante	1 170 000	1 154 000	1 288 200	1 286 000,00
	Charges financières (intérêts)	60 000	55 000	65 000	65 000,00
	Charges exceptionnelles	20 000	20 000	150 000	20 000,00
	Dépenses imprévues de fonctionnement	422 000	300 000	335 000	
	Virement à la section d'investissement	2 887 630	2 272 039	3 351 281	2 703 244,00
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	601 804	656 300	550 000	550 000,00
	11 879 434	11 459 839	12 906 524	11 693 244,21	

		2 021	2 022	2023 BP +DM	BP 2024
R E C E T T E S	Atténuation de charges	50 000	30 000	20 000	7 000,00
	Produits des services	630 000	630 000	730 000	740 000,00
	Impôts et taxes	7 200 000	6 700 000	7 145 152	7 300 000,00
	Dotations et participations	580 000	1 250 000	1 200 000	1 240 000,00
	Loyers	85 000	100 000	115 000	110 000,00
	Produits financiers	13 969	11 264	8 817	6 656,00
	Produits exceptionnels		13 000	10 000	10 000,00
	Excédent antérieur de fonctionnement reporté	3 117 926	2 519 575	3 471 555	2 099 588,21
	Opérations d'ordre entre sections	202 539	206 000	206 000	180 000,00
	11 879 434	11 459 839	12 906 524	11 693 244,21	

Grands équilibres 2024

Section d'investissement

		2 021	2 022	2023 BP +DM	BP 2024
D E P E N S E S	Remboursement d'emprunts	180 000	180 000	180 000	180 000,00
	Subventions d'équipement et d'investissement	992 536	174 000	57 000	413 000,00
	Acquisitions foncières, matériels et travaux	2 837 575	1 371 480	1 889 686	1 500 000,00
	Etudes	538 607	322 178	245 000	284 138,00
	Travaux	494 474	1 554 281	3 260 000	3 269 371,00
	Reports			373 352	1 390 568,25
	Prises de participations		4 000	17 000	
	Dépenses imprévues d'investissement	1 300	161 164	210 000	
	Reversement subventions / excédents				
	Solde d'investissement reporté		638 252		632 685,86
	Opérations d'ordre patrimoniales			30 000	40 000,00
	Opérations d'ordre entre sections	202 538	206 000	206 000	180 000,00
	5 247 030	4 611 355	6 468 038	7 889 763,11	

		2 021	2 022	2023 BP +DM	BP 2024
R E C E T T E S	Produit des cessions	360 000		570 000	425 000,00
	FCTVA / TLE – taxe d'aménagement	311 000	195 000	722 330	104 729,00
	Fond de réserves (1068)	347 167	1 093 691		2 023 254,11
	Subventions d'investissement	180 000	272 000	700 000	950 000,00
	Emprunt d'équilibre				1 000 000,00
	Autres immobilisations financières	136 298	122 325	108 073	93 536,00
	Solde d'investissement reporté	423 132		436 354	
	Virement de la section de fonctionnement	2 887 630	2 272 039	3 351 281	2 703 244,00
	Opérations d'ordre patrimoniales			30 000	40 000,00
	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	601 804	656 300	550 000	550 000,00
	5 247 030	4 611 355	6 468 038	7 889 763,11	